

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Berne, le 31 mars 2026****Le comité de PSL appelle à des solutions rapides et largement soutenues**

Lors de sa séance extraordinaire du 31 mars 2026, le comité de la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) s'est penché en profondeur sur la situation actuelle du marché du lait. Les déséquilibres entre les différents acteurs du marché exigent toujours la plus grande attention. La production toujours très élevée et les capacités de transformation limitées demeurent des défis majeurs. Il est compréhensible que cette situation suscite parfois un vif mécontentement au sein de la base. Le comité de PSL invite tous les acteurs de la branche à participer à la recherche de solutions.

À court terme, il s'agit de mettre en œuvre les décisions prises au sein de l'Interprofession du lait, notamment en limitant la production à 105% au maximum et en appliquant rigoureusement la segmentation et les mesures d'allègement du marché concernant le lait C au niveau des exploitations individuelles.

À moyen terme, le comité de PSL estime toutefois que le marché suisse du lait a besoin d'un système plus résilient, capable de rester stable et d'assurer une meilleure adéquation entre le volume de lait produit et les capacités de transformation disponibles. Parallèlement, il convient d'assurer la pérennité des capacités existantes.

Le comité de PSL est unanimement d'avis que les solutions doivent être mises en place au niveau de la branche. Il mise donc sur les travaux déjà engagés au sein de l'Interprofession du lait (IP Lait) et sur des solutions adaptées à la pratique et flexibles pour l'avenir. Ces travaux constituent une priorité absolue pour le comité de PSL. En amont, les producteurs·trices uniront leurs forces. De nombreux retours techniques émanant de la base ont été reçus et doivent être examinés par le groupe de travail de l'IP Lait. Le comité de PSL attend des solutions viables et concrètes d'ici l'automne 2026. Dans cette optique, il soutient également les deux propositions de ses membres MIBA et TMP, qui réclament une action rapide et résolue.

Renseignements:

Christa Brügger, responsable Communication de PSL

079 786 75 57